

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada et au Japon.

Communiqué de presse

DIVIDENDE DE 3,85 EUROS PAR ACTION PROPOSÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2015, COMPRENANT UN ACOMPTE SUR DIVIDENDE DE 1,85 € PAR ACTION

POINT SUR LE PROJET D'INITIATION PAR FINANCIERE GAILLON 8 DE LA CESSION DE SA PARTICIPATION DANS KAUFMAN & BROAD

Neuilly-sur-Seine, le 16 février 2016

Le Conseil d'administration de Kaufman & Broad qui s'est tenu ce jour sous la présidence de Nordine Hachemi, après avoir arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2015, a décidé de procéder à la mise en paiement le 10 mars 2016 d'un acompte sur dividende de 1,85 euro par action au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2015 sur le dividende de 3,85 euros par action qui sera proposé aux actionnaires convoqués en Assemblée générale le 13 avril prochain à 9 heures au siège de la société, 127, avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine.

L'avis de réunion sera publié au BALO le 4 mars 2016 et les projets de résolutions seront également mis en ligne sur le site Internet de la Société (www.ketb.com). Un communiqué de la Société précisera par ailleurs les modalités de mise à disposition des documents préparatoires.

Point sur le projet d'initiation par Financière Gaillon 8 de la cession de sa participation dans Kaufman & Broad

Le Conseil d'administration a également fait le point sur le projet d'initiation par Financière Gaillon 8 de la cession de sa participation dans Kaufman & Broad annoncé le 27 janvier 2016.

Le Conseil d'administration a notamment examiné un rapport remis par le cabinet Kling en qualité d'expert indépendant, concluant que l'ensemble des opérations envisagées telles que décrites dans le communiqué de la Société du 27 janvier 2016 (et notamment le rachat par Kaufman & Broad d'une partie des actions cédées par Financière Gaillon 8 S.A. dans le cadre de l'opération ainsi que le refinancement de la dette bancaire de la Société) :

- entrent dans le cadre de l'intérêt social de Kaufman & Broad ;
- peuvent être financées par la trésorerie disponible au 30 novembre 2015 et par l'emprunt dont la négociation est en cours ;
- ne restreignent pas la possibilité pour le Groupe de financer sa croissance.

Le Conseil d'administration a, à l'unanimité de ses membres, les administrateurs représentant Financière Gaillon 8 et M. Nordine Hachemi n'ayant pas pris part au vote, approuvé les opérations envisagées.

L'Assemblée générale du 13 avril prochain sera ainsi amenée à se prononcer sur le renouvellement du programme de rachat d'actions de la Société à hauteur de 10% du capital social, dans le cadre duquel la Société procéderait au rachat susvisé.

La cession par FG 8 pourrait le cas échéant prendre la forme d'une opération de marché qui conduirait à réduire sa participation au capital de la Société en deçà de 50% du capital. Sous réserve de conditions de marché favorables, l'opération de placement pourrait être réalisée dans le courant du premier semestre 2016.

BNP Paribas, Goldman Sachs International et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank ont été désignés coordinateurs globaux, chefs de file et teneurs de livre associés du placement envisagé, et Natixis en tant que teneur de livre. Rothschild & Cie agit en tant que conseil financier de Financière Gaillon 8 dans le cadre de l'opération envisagée.

Pour plus d'informations consulter www.ketb.com ou www.ketbfinance.com

Prochaine date d'information périodique :

29 mars 2016 : Résultats 1^{er} trimestre 2016 (après Bourse)

13 avril 2016 : Assemblée Générale Annuelle

Contacts

Directeur Général

Adjoint Finances

Bruno Coche

01 41 43 44 73

Infos-invest@ketb.com

Relations Presse

Jean-Baptiste Froville

Havas Paris

01 58 47 95 39

jean-baptiste.froville@havasww.com

Camille Petit

Burson-Marsteller

01 56 03 12 80

contact.presse@ketb.com

A propos de Kaufman & Broad - Depuis près de 50 ans, Kaufman & Broad conçoit, développe, fait construire et commercialise des maisons individuelles en village, des appartements et des bureaux pour compte de tiers. Kaufman & Broad est l'un des premiers Développeurs-Constructeurs français par la combinaison de sa taille, de sa rentabilité et de la puissance de sa marque.

Avertissement : Le présent document contient des informations prospectives. Celles-ci sont susceptibles d'être affectées par des facteurs, connus et inconnus, difficilement prévisibles et non maîtrisés par Kaufman & Broad, qui peuvent impliquer que les résultats diffèrent significativement des perspectives exprimées, induites ou prévues par les déclarations de la société. Ces risques comprennent notamment ceux qui sont énumérés sous la rubrique « Facteurs de Risques » du Document de Référence déposé le 31 mars 2015 auprès de l'AMF sous le numéro D.15-0258.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou une offre de souscription ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays.

Aucune communication ni aucune information relative à la cession par Financière Gaillon 8 S.A. d'actions Kaufman & Broad ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'offre et la cession d'actions Kaufman & Broad par Financière Gaillon 8 S.A. peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Kaufman & Broad, Financière Gaillon 8 S.A., leurs actionnaires et leurs affiliés n'assument aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent document ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou la sollicitation d'une offre d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent document n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « Securities Act »), et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du Securities Act. Kaufman & Broad et Financière Gaillon 8 n'ont pas l'intention d'enregistrer une offre en totalité ou en partie aux États-Unis ni de faire une offre au public aux États-Unis.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada et au Japon.

Le contenu de ce communiqué a été préparé par Kaufman & Broad sous son unique responsabilité. BNP Paribas, Goldman Sachs International, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Natixis et leurs représentants, dirigeants, employés, conseils ou mandataires respectifs ne reconnaissent aucune responsabilité de quelque nature à cet égard. Ceux-ci ne font aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, quant à la véracité, l'exactitude et le caractère complet de l'information qui y est contenu (ou quant à toute omission éventuelle), en particulier relative à Kaufman & Broad, ses filiales ou sociétés affiliées, que ce soit par voie écrite, orale, visuelle ou par tout moyen électronique et quelle que soit la façon dont l'information est transmise ou mise à disposition. Ils déclinent toute responsabilité s'agissant de toute perte, quelle qu'en soit la cause, qui serait en lien avec le présent communiqué, son contenu ou qui s'y rapporterait.

BNP Paribas, Goldman Sachs International, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Natixis agissent uniquement pour le compte de Kaufman & Broad et de Financière Gaillon 8 dans le cadre de ce communiqué et ne peuvent être tenus responsables envers quiconque à l'exception de Kaufman & Broad et de Financière Gaillon 8, et notamment sur le fondement de la protection accordée à leurs clients respectifs ou de l'octroi d'un conseil dans le cadre de ce communiqué ou de tout élément s'y rapportant. Goldman Sachs International bénéficie de l'autorisation de la Prudential Regulation Authority et est soumise à la réglementation de la Financial Conduct Authority et de la Prudential Regulation Authority au Royaume-Uni.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada et au Japon.